

[Français]

**M. Lewis:** Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

**M. le Président:** On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LE TRAITÉ VISANT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS GÉNÉRATRICES DE PLUIES ACIDES

**M. le Président:** Avant d'annoncer la motion inscrite au nom du député de Davenport (M. Caccia), je signale que, puisque nous en sommes au dernier jour consacré aux subsides, la Chambre suivra la procédure habituelle afin d'étudier les projets de loi de finances puis de se prononcer. Selon l'usage, la Chambre consent-elle à ce que les projets de loi de finances soient distribués maintenant?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement du Canada devrait, avant le prochain sommet canado-américain, négocier avec le gouvernement des États-Unis un traité visant à réduire les émissions génératrices de pluies acides en provenance des États-Unis qui causent des dommages à l'économie canadienne parce qu'elles franchissent la frontière canado-américaine;

Que le traité soit conclu dans l'esprit de collaboration internationale démontré dans le protocole d'Helsinki de juillet 1985, auquel le gouvernement du Canada souscrit déjà, et qu'il comprenne

—la réduction des émanations transfrontalières de dioxyde de soufre d'au moins 50%, avant 1994, chiffres fondés sur l'année de base 1980;

—un calendrier précis de réduction des émissions afin de respecter le délai de 1994;

—une disposition spécifiant que les réductions en question seront appliquées aux sources d'émanations de dioxyde de soufre qui seront les plus avantageuses pour le Canada; et

Que si le gouvernement n'amorce pas de négociations urgentes en vue de la signature d'un tel traité, il prouvera sa myopie vis-à-vis des intérêts économiques à long terme des deux pays, compte tenu des dommages causés par les pluies acides à la santé de la population et aux forêts, aux lacs, aux cours d'eau, aux pêcheries, à l'agriculture, à la faune, à l'industrie des produits de l'érable ainsi qu'aux édifices, aux monuments et aux ouvrages.—

—Monsieur le Président . . .

**M. Angus:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je n'ai peut-être pas fait attention, mais avez-vous annoncé les pétitions?

**M. le Président:** Oui.

**M. Angus:** Je suis désolé, je ne vous avais pas entendu.

**M. Hovdebo:** Je n'ai pas entendu non plus.

**M. le Président:** Je m'en remets à la Chambre. Est-ce une demande?

**Une voix:** Nous vous avons tous entendu.

**M. le Président:** A l'ordre. Le député de Davenport (M. Caccia).

**M. Caccia:** Monsieur le Président, comme vous pouvez le constater, cette motion est constructive. Elle vise à protéger les

### Les subsides

intérêts du Canada et propose une politique qui, à mon sens, est bien supérieure à celle que suit le gouvernement. Elles est fondée sur deux principes. Le premier, c'est que nous nous attaquons aux problèmes qui existent chez nous, ce que nous avons fait. Vous vous souviendrez qu'en mars 1984, nous avons convenu avec les provinces que nous devions procéder seuls. Une fois cela entendu, le ministre de l'Environnement de l'Ontario à ce moment-là, Andy Brant, l'a parfaitement bien exprimé lors d'une entrevue, en disant que nous avions coupé le cordon ombilical qui nous reliait aux États-Unis et que nous allions devoir montrer notre volonté politique.

• (1120)

Pour cela, nous avons également commencé à demander l'aide de la communauté internationale. C'est pourquoi, dans ce même mois de mars, nous avons invité neuf pays européens à venir à Ottawa. Nous avons signé une entente, un engagement, disant que nous allions réduire les émissions, indépendamment les uns des autres, de 30 p. 100 d'ici 1993. Ce faisant, nous reconnaissons implicitement qu'il s'agit d'une question internationale et que le sujet a des conséquences à l'échelle de la planète vu que les dommages subis par une nation peuvent être causés par une autre, en raison du mouvement transfrontalier de ce type de pollution. Il y a également des relations continentales et c'est pour cette raison que nous avons invité à cette conférence de mars 1984 un représentant de l'agence américaine de protection de l'environnement.

Nous avons décidé de ne pas attendre, nous avons coupé le cordon ombilical et nous avons commencé à assainir notre environnement. Ce faisant, nous avons accepté une dépense dans l'espoir, et avec la conviction, que nous serions imités par nos voisins. La réduction de cette pollution sera, à long terme, un investissement pour les générations futures qui pourront fonctionner économiquement dans un environnement sain, ce qui est une nécessité.

Le Canada, en tant qu'état souverain, a le droit de protéger ses ressources et il a le droit de s'opposer à ce que l'on déverse des polluants sur son territoire. Ce droit, bien entendu, s'applique également dans l'autre sens et nos voisins ont le droit de s'opposer à ce que notre pollution retombe chez eux.

Pour situer le problème, disons que les États-Unis déversent chaque année 26 millions de tonnes de soufre dans l'atmosphère et que 5 millions au moins retombent au Canada. Pour notre part, nous en produisons 4,5 millions de tonnes. Je dis donc dans ce contexte qu'il n'y a pas lieu de se réjouir que le président Reagan ait donné l'apparence de faire de grandes concessions en reconnaissant la nécessité de ce qui est en fait la poursuite des recherches. Dieu sait que les recherches nous sortent par les oreilles!

Ils augmentent sans cesse, ils prennent des proportions effrayantes, les dégâts causés à nos ressources naturelles: eau, forêt, pêche, agriculture, production du sirop d'érable de laquelle beaucoup d'agriculteurs tirent des revenus. Ce dont il s'agit ici c'est la prévention des dégâts au Canada, et la solution réside dans les relations canado-américaines dans le but de faire disparaître une menace à notre environnement commun. Pour faire disparaître cette menace il n'est pas nécessaire de faire encore des recherches. Il n'est pas nécessaire d'attendre